### CULTURE ET SOCIÉTÉ À ALENÇON, DES LUMIÈRES À LA RESTAURATION (1750-1820)

PAR

BLANDINE LOUISFERT

licenciée es lettres

#### INTRODUCTION

Alençon, ville moyenne de province, peuplée de 16 000 habitants en 1789, paraît constituer, justement dans ce qu'elle a de « moyen » et d'ordinaire, un terrain d'étude propice pour chercher à connaître les comportements culturels et intellectuels des provinciaux, loin de l'effervescence des grands centres de création littéraire et artistique.

Sa petite taille même présente un double avantage; elle permet de bien cerner le sujet et de le faire vivre, tant par l'évocation de l'exemple des familles et des personnages les plus marquants que par la reconstitution des divers réseaux de sociabilité qui pouvaient les unir. Elle offre en outre la possibilité d'étendre les recherches sur une période assez longue, de part et d'autre de la césure que constitue l'événement majeur de l'époque étudiée, la Révolution.

Compte tenu du contexte urbain et social, il s'agit de saisir quelle a pu être la portée réelle des Lumières dans une ville telle qu'Alençon et leurs différents degrés de diffusion auprès des Alençonnais, puis d'évaluer dans quelle mesure les bouleversements politiques et sociaux apportés par la Révolution ont pu avoir une incidence sur la vie culturelle de la cité.

#### SOURCES

L'extrême variété des sources et leur dispersion interdisent l'exhaustivité. L'essentiel des dépouillements a été effectué aux Archives départementales de l'Orne, où ont pu être mis à profit plusieurs fonds; les archives notariales (4E 71-72) ont fourni, par l'étude de 1 357 inventaires après décès, matière à une analyse statistique portant sur la possession individuelle de livres, bibliothèques, instruments de musique, tableaux ou estampes; les séries C, L et T (archives des administrations alençonnaises) contiennent de nombreuses informations sur les différentes sociétés savantes ou littéraires, l'imprimerie et la librairie, le théâtre et la bibliothèque municipale; plusieurs fonds de la série J (archives d'origine privée) se sont, par ailleurs, révélés extrêmement riches. Quelques manuscrits et journaux intimes du XVIII<sup>e</sup> siècle ont de plus été consultés à la Bibliothèque municipale d'Alençon, ainsi que la presse locale du premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Enfin, la collection Anisson (imprimerie et librairie au XVIII<sup>e</sup> siècle) et le fonds maçonnique (FM<sup>2</sup> 136 bis et FM<sup>2</sup> 137) de la Bibliothèque nationale sont venus compléter cet ensemble.

#### PREMIÈRE PARTIE

## LES CADRES DE LA VIE SOCIALE ET CULTURELLE: RUPTURES ET CONTINUITÉS

#### CHAPITRE PREMIER

LE CADRE URBAIN ET L'IMAGE DE LA VILLE

Les fonctions urbaines. — L'une des spécificités de la ville, par contraste avec le plat-pays qui l'entoure, est d'exercer un certain nombre de fonctions, administratives, économiques ou religieuses, qui impliquent l'existence de structures et d'institutions dont l'influence sur l'organisation sociale et la vie même de la cité est primordiale.

C'est sa position de centre administratif, en tant que chef-lieu de généralité, puis de département, qui confère à Alençon son importance relative à l'échelle de la Normandie et à celle de la France. Or l'on y retrouve les changements intervenus dans les principes et les structures de l'administration à la suite des événements révolutionnaires : les réseaux enchevêtrés d'institutions, aux ressorts parfois très différents, de l'Ancien Régime cèdent la place à un autre système plus rationnel. d'abord caractérisé par le principe de l'élection des fonctionnaires, puis beaucoup plus centralisé.

Malgré la réputation de sa dentelle, le « point d'Alençon », le déclin de l'économie alençonnaise, amorcé avant 1789, se poursuit inexorablement après la Révolution. Toutefois, la ville d'Alençon constitue un centre économique important sur le plan strictement local, et même régional, à la fois par la production artisanale qui y est réalisée et les activités commerciales qui en découlent, et par les débouchés qu'elle offre aux productions agricoles des campagnes environnantes. Les Alençonnais exercent par ailleurs un certain contrôle économique sur ces campagnes, par le biais de la rente foncière ; la Révolution et la vente des biens nationaux n'ont fait que renforcer une emprise bourgeoise alençonnaise, déjà solidement implantée avant 1789.

La ville d'Alençon, peuplée d'un nombre considérable de Nouveaux Convertis, n'est pas chef-lieu de diocèse et, par conséquent, ne peut pas être considérée comme exerçant une fonction religieuse importante, même s'il faut souligner l'influence de la religion dans la vie et les mentalités.

La hiérarchie sociale. — La répartition de principe de la population entre les trois Ordres, clergé, noblesse et tiers-état, est loin, à la fin de l'Ancien Régime, de traduire strictement la réalité complexe d'une hiérarchie sociale déterminée en grande partie par les diverses fonctions qu'exerce la cité. Pour définir des « élites », il est des critères tangibles, comme la naissance, l'argent et la richesse, et d'autres qui le sont moins, comme le pouvoir, quel qu'il soit, le talent et le savoir : à Alençon, elles sont donc constituées à la fois d'une « moyenne noblesse de province », d'épée ou de robe, de nombreux officiers de judicature et de finances, de la bourgeoisie rentière et des quelques grands marchands et négociants qui se distinguent des autres commerçants, ainsi que de quelques personnages « à talents », médecins ingénieurs, architectes ou imprimeurs. Tous ont en commun une richesse certaine, quoique bien modeste au regard des fortunes des élites parisiennes ou des grandes villes, la possession de terres et de propriétés, et un mode de vie qui, sans être fastueux ni même luxueux, ne s'en distingue pas moins de celui du commun des Alençonnais.

Les « catégories intermédiaires » présentent tout un dégradé de situations, de la plus proche des élites à la plus proche des couches inférieures de la société. En font partie la frange inférieure des officiers de judicature et de finances, greffiers, commis et employés; certains hommes de loi et notaires; les commerçants et artisans; les enseignants; et enfin, personnages ne faisant pas à proprement parler partie de la société urbaine, les laboureurs. La caractéristique commune à ces diverses catégories sociales est de bénéficier d'une qualification importante, qu'elle soit intellectuelle ou manuelle, et d'être propriétaires, que ce soit d'une maison, d'une boutique ou d'un peu de terres.

De ceux qui parviennent à vivre correctement aux plus démunis, ce sont les « petites gens » qui constituent la majorité de la population alençonnaise. Les moins défavorisés sont sans aucun doute les compagnons des métiers nécessitant une certaine qualification, compagnons imprimeurs, tapissiers, serruriers ou tailleurs... Les travailleurs du textile, filotiers, tisserands, dentellières ou couturières, se ressentent de la grave crise traversée par l'industrie alençonnaise de la toile et de la dentelle. Ceux qui ne possèdent pas de travail fixe, les journaliers, effectuant de menus travaux agricoles ou urbains, éprouvent les plus grandes difficultés à subsister. Tous vivent dans un équilibre fragile que la crise économique remet en cause.

L'un des bouleversements les plus évidents apportés par la Révolution

étant sans conteste la remise en cause des fondements mêmes de l'organisation sociale, a-t-on assisté à Alençon à un changement radical de la hiérarchie sociale? S'il n'y a pas, loin de là, totale solution de continuité (nombre d'émigrés revenus au pays sont parvenus à rentrer en possession de leurs terres et certains participent, activement ou non, au nouveau régime en place), il n'en demeure pas moins que la Révolution a donné naissance à de nouvelles élites sociales. Les « notables » sur lesquels s'appuie le nouveau régime, définis avant tout par la propriété foncière, sont des fonctionnaires, des « propriétaires ». quelques marchands ou artisans, des représentants des professions libérales; non seulement tous les bourgeois alençonnais déjà propriétaires fonciers avant 1789 ont accru leurs possessions, mais aussi l'acquisition facilitée des terres par l'achat de biens nationaux a permis à toute une partie des « catégories intermédiaires » ci-dessus définies de se hisser au sommet de la hiérarchie sociale. L'ascension sociale est totale lorsque ces avantages se conjuguent avec une participation active à la vie politique et administrative. Pour le reste de la population, si les principes ont bien été modifiés, les changements réels sont peu perceptibles.

Le paysage urbain et le cadre de vie. — Vers 1750, une distinction marquée sépare encore la cité elle-même, avec ses trente-trois rues et ruelles non pavées, dont la plupart sont sales et tortueuses, des cinq faubourgs qui l'entourent et auxquels on accède par cinq portes flanquées de tours. La seconde moitié du XVIIIe siècle est l'époque d'un urbanisme naissant, mêlant souci de l'esthétique et désir d'utilité fonctionnelle, soutenu à Alencon par l'intendant Jullien et l'architecte Delarue. La défense militaire n'étant plus à l'ordre du jour, on abat progressivement les murailles et les portes qui séparent la ville de ses faubourgs, ainsi que le château des ducs. Tout est également entrepris pour faciliter la circulation à l'intérieur de la ville, ainsi que les communications avec l'extérieur; on procède au pavage des rues, on élargit certaines voies et on construit un pont sur la Sarthe, point de passage privilégié vers le Maine voisin. C'est autour d'une large artère conduisant vers la Bretagne que l'on édifie un quartier entièrement nouveau où tous les habitants fortunés de la ville se font construire de belles demeures de granit. A la même époque, les années 1780, sont érigés un grand nombre d'édifices publics, dessinés pour la plupart par l'architecte Delarue; caserne, hôpital général, dépôt de mendicité et, surtout, Hôtel de Ville. La physionomie de la cité a donc considérablement évolué entre 1750 et 1789.

La Révolution, en revanche, n'a pas eu une grande incidence sur le paysage urbain, si ce n'est la modification, restée le plus souvent provisoire, de certains noms de rues jugés trop évocateurs des valeurs de l'Ancien Régime.

L'ère des spectaculaires travaux d'urbanisme semble bel et bien révolue après 1789, les seules réalisations dignes d'intérêt au début du XIX<sup>e</sup> siècle étant l'aménagement d'un parc, la « Promenade » et la construction d'une Halle aux blés.

Les témoignages des contemporains. — Divers auteurs contemporains, historiens, voyageurs ou romanciers, ont exprimé chacun à leur manière les sentiments que leur inspirait la ville d'Alençon.

Le témoignage de trois historiens locaux peut être retenu : les Remarques historiques sur la ville d'Alençon, manuscrit daté de 1779, du dessinateur Jean Le Queu ; les Mémoires historiques sur la ville d'Alençon, publiés en 1787 chez

Malassis le Jeune, par Pierre-Joseph Odolant-Desnos (1722-1802); et enfin l'Histoire d'Alençon de l'abbé Jean-Jacques Gautier, parue en 1805 également chez Malassis le Jeune. Ils ont chacun un style différent, Le Queu un peu naïf, Odolant-Desnos très scientifique et soucieux de l'exactitude de ses affirmations et l'abbé Gautier très enlevé et vivant. Ils sont tous trois sans aucune complaisance pour leur ville natale et leurs compatriotes dont ils stigmatisent tous les défauts.

Étrangers à la région et n'y ayant passé chacun que quelques jours. Arthur Young et Honoré de Balzac ont décrit Alençon avec beaucoup plus de recul. Le premier, dans ses Voyages en France, n'a laissé que quelques notes sur les paysages alentour et sur l'industrie de la toile alençonnaise. Le second, en revanche, s'est largement inspiré du décor et de la société de la ville d'Alençon, qu'il considérait comme un microcosme typique de la province française sous la Restauration, principalement dans deux de ses romans de la Comédie Humaine: La Vieille fille (1836) et Le Cabinet des Antiques (1839) édités conjointement dans l'édition Furne de 1844. On y reconnaît la ville et ses édifices, ainsi que, de temps à autre, quelques noms ou quelques figures connues de la population alençonnaise. Mais le romancier, avec toute la liberté que lui laissait son art, a constamment transposé la réalité, ne conservant en quelque sorte que la quintessence de ses observations; ce qui l'intéressait était de faire une analyse morale, sociale et politique de la société provinciale française au début de la Restauration. Ce qu'il a retenu de ses séjours n'en constitue pas moins un grand intérêt pour l'histoire de la vie culturelle à Alençon.

#### CHAPITRE II

#### LES PRINCIPES DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA SOCIABILITÉ

Les réseaux familiaux. — Il est une solidarité obligée, parce que non choisie par l'individu au gré de ses inclinations; c'est celle de la famille, et des alliances et parentèles qu'elle implique. Malgré la rareté des sources, les familles réellement « importantes » peuvent être définies comme celles dont plusieurs membres, de branches parfois différentes, se trouvent au sommet de la hiérarchie sociale, et/ou occupent soit le même espace social, soit la même fonction importante de père en fils. Le mariage représente un moyen de se hisser plus haut dans la hiérarchie sociale ou d'y conforter une position déjà enviable.

La Révolution n'a pas été sans conséquence sur les cohésions familiales; émigration et condamnations ont fait « éclater » des familles, provoqué la perte de biens patrimoniaux qui représentaient souvent l'un des liens concrets entre les individus, fait disparaître du devant de la scène un certain nombre d'individus, entraînant dans leur chute leur famille entière. En revanche, certaines familles prennent une importance qu'elles ne possédaient pas sous l'Ancien Régime.

Les autres principes de solidarité. — En dehors des liens familiaux, parfois pesants et contraignants, chaque homme est libre d'entretenir des amitiés, plus

ou moins intimes, avec les personnes de son choix. Il est difficile d'établir des règles dans ce domaine purement privé, mais il est possible de mettre en lumière un certain nombre de facteurs qui, favorisant la rencontre entre les individus, permettent à l'amitié de naître : jeux communs d'enfants, fréquentation du même collège, relations de voisinage, exercice d'une même profession peuvent être à l'origine de solides relations amicales.

Dans une petite ville comme Alençon, les règles de courtoisie et de bienséance président aux relations établies entre les divers membres de la « bonne société » : visites, dîners (privés ou officiels), réceptions et bals rythment

la vie mondaine alenconnaise.

Les fêtes officielles (la Saint-Louis de 1814, par exemple, ou, antérieurement, la fête donnée à l'occasion de la naissance du prince impérial) ou plus populaires, comme celles données pendant presque un mois chaque année à l'occasion du carnaval, voient la participation de la population alençonnaise toute entière. Mais même si ces circonstances permettent d'établir une certaine sociabilité entre l'ensemble des participants, les clivages sociaux n'en demeurent pas moins très apparents, certaines festivités étant réservées à une partie de la société seulement. Il faut réserver une place à part pour les fêtes révolutionnaires dont la particularité est de véhiculer une certaine idéologie.

Il existe des «lieux de sociabilité» beaucoup plus structurés, où se rencontrent régulièrement des Alençonnais, réunis autour d'une même cause ou d'un intérêt commun; sous l'Ancien Régime, ce sont les corporations et communautés de métiers d'une part, et d'autre part, en net déclin à l'époque étudiée, les confréries religieuses (la Visitation à Notre-Dame; Saint-Nicolas à l'église Saint-Léonard) qui disparaissent en 1789. La Révolution provoque la naissance d'un nouveau type d'associations, à caractère politique, la Société des amis réunis, et les sociétés populaires.

# DEUXIÈME PARTIE INSTITUTIONS ET ESPACES DE CULTURE

#### CHAPITRE PREMIER

LES « SOCIÉTÉS »

Les «sociétés» des Lumières. — La spécificité intellectuelle et culturelle des sociétés savantes ou littéraires et des loges maçonniques qui se sont multipliées au XVIII<sup>e</sup> siècle en ont fait à la fois l'un des signes et l'un des facteurs de la diffusion des Lumières. Alençon, ville au caractère somme toute

assez modeste, ne possède pas d'académie, mais on y dénombre une Société d'agriculture, trois loges maçonniques et une Société littéraire.

La Société d'agriculture, fondée à l'instigation du contrôleur général Bertin lui-même le 31 janvier 1762, a pour objectif précis de parvenir à une amélioration des rendements agricoles, grâce à l'élaboration de Mémoires destinés à apporter des réponses à des problèmes techniques, et à la diffusion des connaissances nouvelles auprès de la paysannerie. Les vingt-trois membres choisis par l'intendant, lui-même président de la Société, le sont donc parmi les personnages de la population alençonnaise susceptibles, par leur niveau d'éducation et de culture, et le contact permanent qu'ils ont avec le monde paysan, de mener au mieux cette mission: nobles et officiers de judicature et de finances, dont la rente foncière constitue sinon le tout, du moins une grande part de la fortune, et curés de paroisses rurales, soucieux du bien-être de leurs ouailles. Malgré l'action efficace de l'un de ces derniers, l'abbé Coulombet, et le rôle du secrétaire de la société, P.-J. Odolant-Desnos, la société ne semble pas avoir eu une grande activité; absentéisme des membres et manque de moyens financiers ont vite eu raison des objectifs fixés au préalable.

La première des loges maçonniques alençonnaises, sous le titre distinctif Saint-Louis-des-Cœurs-Zélés, fondée en 1752 par le receveur des tailles Jean Castaing (1723-1804), n'a recu de lettres de constitutions qu'en 1764. C'est à la même époque qu'apparaît un second atelier, Saint-Christophe-de-la-Forte-Union qui, en dépit du nom qu'il porte et de l'idéal maçonnique de paix et de fraternité, est le théâtre d'incessantes querelles intestines, provoquant en 1782 une scission et la naissance de la loge des Émules d'Oreste et de Pylade. Le clivage social entre les loges, surtout les deux premières citées, apparaît très nettement au vu des tableaux de membres; alors que Saint-Louis-des-Cœurs-Zélés se compose exclusivement de nobles, essentiellement des militaires, et d'officiers de judicature et finances, Saint-Christophe-de-la-Forte-Union a un recrutement plus large, ouvert aux négociants, au clergé, aux « professions libérales », aux enseignants, commis et employés. Les noms mêmes des loges, Saint-Louis et Saint-Christophe, attestent l'attachement des macons du XVIIIe siècle envers la monarchie et la religion; ils l'affirment eux-mêmes à plusieurs reprises, surtout ceux de Saint-Louis. Ils redoutent plus que tout de passer aux yeux des profanes pour des pourfendeurs de l'ordre établi. Ils sont pourtant, comme le révèlent le contenu de leurs bibliothèques privées et la rhétorique qu'ils emploient dans leur correspondance avec la Grande Loge et le Grand Orient, imprégnés des idées des Lumières. Mais les archives ne révèlent rien d'éventuelles discussions philosophiques ou politiques lors des tenues de loge. Il semble bien, en effet, que dans cette ville de province, les loges n'aient guère plus constitué pour une partie de la bonne société qu'un excellent moyen de se rencontrer et de se divertir; le banquet maconnique paraît avoir été une de leurs activités principales, ainsi que, pour Saint-Louis-des-Cœurs-Zélés, la représentation de pièces de théâtre, pour la plupart pièces et vaudevilles écrits et imprimés par le vénérable-maître, Castaing, lui-même.

En 1783, est créée une Société littéraire qui n'a rien du caractère officiel d'une académie. Dans une maison spécialement construite à l'effet des réunions, se retrouvent les meilleurs membres de l'aristocratie et de la bourgeoisie alençonnaises. Ils font venir les journaux de Paris et l'on rencontre dans la bibliothèque les volumes de l'Encyclopédie. Mais le soin apporté à l'aménagement de la salle de billard, ainsi que les nombreuses dépenses relatives à ce jeu

figurant dans leurs comptes, laissent à penser que ce divertissement a constitué

la principale de leurs occupations.

Dans ces trois types de sociétés, il est intéressant de mettre en évidence les divers liens de solidarité, familiaux, amicaux, professionnels ou autres, qui pouvaient unir par ailleurs les membres.

La Révolution et les nouvelles orientations. — Les événements révolutionnaires provoquent la disparition des sociétés à caractère culturel et intellectuel du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'introduction de la politique dans la vie de la cité entraîne en effet un changement de perspectives en mai 1791 : de jeunes fils de notables d'Alençon se réunissent chez l'imprimeur Malassis pour créer une société patriotique, la Société des amis réunis. Étudiée sous l'angle de sa continuité avec les sociétés d'Ancien Régime, elle présente un bon nombre des anciens membres des diverses « associations » évoquées ; de plus, certaines de ses activités, comme l'entretien d'une correspondance avec d'autres sociétés politiques ou la lecture des journaux, rappellent ce qui se pratiquait au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Réapparition de « sociétés » après la tourmente révolutionnaire. — Après la Révolution réapparaît à Alençon une loge maçonnique, la Fidélité, en 1802. Malgré cette nouvelle appellation, la solution de continuité n'est pas totale avec les loges déjà existantes sous l'Ancien Régime; la Fidélité fait remonter ses travaux au 2 juillet 1764, date de la constitution régulière de Saint-Christophede-la-Forte-Union; elle s'est, de plus, reconstituée à partir d'un noyau de macons provenant des trois anciennes loges de l'Orient d'Alençon. Comme beaucoup de loges maçonniques à cette époque, la Fidélité est toute entière dévouée au régime napoléonien. Son recrutement en est une preuve : le vénérablemaître est le préfet Lamagdelaine lui-même, et l'on trouve sur la liste des membres tout le personnel militaire, administratif et judiciaire de la ville. Ils clament d'ailleurs ouvertement leur attachement à l'Empereur, dans les discours et chants maconniques lus et chantés lors des tenues. Ce caractère politique marqué provoque la mise en sommeil de la loge lors de la chute de l'Empire. En 1818, dix frères seulement prennent part au réveil de la Fidélité, qui ne reprend sa véritable ampleur qu'en 1819.

Dès l'an VII se constitue à Alençon un Lycée des sciences et des arts, société littéraire dont la volonté scientifique et rationnelle est toutefois beaucoup plus marquée que celle de la Société littéraire d'avant 1789. Il regroupe un nombre, semble-t-il, assez restreint de sociétaires-résidents, la plupart occupant de hautes fonctions dans l'administration locale, mais s'est associé de nombreuses personnalités du monde scientifique et littéraire français (Daubenton, Didot, Lacépède, par exemple) avec lesquelles il entretient une correspondance, tout comme avec d'autres sociétés du même type. Les Mémoires produits par ses membres revêtent le plus souvent un caractère très technique (Le Commerce des toiles de la fabrique d'Alençon, Les inondations...). Les options politiques du Lycée apparaissent clairement dans les hymnes et chansons retrouvées dans leurs archives: Hymne à la patrie, Imprécations contre les parjures, Invocation à l'Être Suprême. Si bien que la fin du régime napoléonien semble avoir mis un terme à ses activités.

#### CHAPITRE II

#### D'AUTRES ESPACES CULTURELS

Les écoles et l'enseignement. — Selon l'enquête Maggiolo, 55 à 60 % de la population d'Alençon sait signer à la fin du XVIII<sup>s</sup> siècle (le chiffre concerne, en fait, l'ensemble du département actuel de l'Orne).

On est très mal renseigné sur la situation de l'enseignement primaire à Alençon sous l'Ancien Régime. Les rôles de capitation pour l'année 1768 révèlent toutefois la présence dans la ville de dix-huit maîtres et maîtresses d'école. Il faut leur ajouter les divers précepteurs, souvent des clercs, auxquels les membres de la bonne société devaient confier l'éducation de leurs enfants. Alençon, ville où la communauté protestante était très forte, possède également depuis la révocation de l'édit de Nantes deux établissements destinés aux Nouveaux Convertis. Les religieuses de La Flèche y tiennent également, depuis 1628, un pensionnat de jeunes filles. L'enseignement secondaire est quant à lui essentiellement assuré, malgré la présence d'une « académie », par le collège des jésuites, réorganisé après l'expulsion des jésuites en 1762. On y dispense un enseignement fondé sur l'étude des classiques. Les gentilshommes des campagnes environnantes, la noblesse de robe et toute la bourgeoisie des offices, de la rente et du négoce alençonnais y envoient leurs enfants. Mais les études sont très souvent complétées par un séjour plus ou moins long dans un établissement parisien, le niveau du collège d'Alencon ne paraissant pas suffisant aux plus ambitieux.

La Révolution établit de nouveaux principes en matière d'enseignement. L'ouverture d'une école primaire est prévue pour deux mille habitants ; on établit donc à Alençon quatre écoles de garçons et quatre écoles de filles. Des enquêtes sont menées sur les instituteurs et institutrices qui doivent faire preuve de civisme et transmettre à leurs élèves les nouvelles valeurs républicaines. Ce qui ne se passe pas sans heurts, dans ce pays où les chouans possèdent bon nombre d'alliés.

A l'École centrale, installée dans les locaux mêmes de l'ancien collège et transformée par Bonaparte en école secondaire, le personnel enseignant est considérablement renouvelé par rapport à celui d'avant 1789. Beaucoup de ses professeurs participent activement à la vie culturelle de la cité, en faisant partie des diverses sociétés évoquées.

Deux institutions nées de la Révolution. — Il faut attendre la Révolution pour que soit créé à Alençon un lieu de culture ouvert au public, une bibliothèque. Composée des ouvrages saisis lors de la confiscation des biens du clergé et des émigrés, elle est, après bien des aléas et des négligences de la part de l'administration révolutionnaire, installée dans l'ancienne chapelle du collège. Les quelques douze mille volumes qui forment sa collection, rangés dans les magnifiques boiseries confisquées à l'abbaye du Val-Dieu, sont à la disposition d'un public qui semble malgré tout être resté très restreint, malgré le dynamisme des bibliothécaires successifs, Odolant-Desnos fils, Louis Dubois et Jean Clogenson.

Un cabinet d'histoire naturelle est également formé avec les objets d'histoire naturelle et de physique saisis par les révolutionnaires, collection complétée par des donateurs, en particulier l'un de ses plus actifs conservateurs, Renault, professeur de physique à l'École centrale. Ce dernier se plaint néanmoins du peu de moyens dont il dispose, ainsi que du manque d'intérêt manifesté par ses compatriotes à l'égard du Cabinet.

Le théâtre. — Avant 1773, Alençon ne possède pas de salle uniquement consacrée au théâtre. Les représentations n'y sont qu'épisodiques, au gré des passages de comédiens ambulants. Une place à part doit être réservée aux pièces jouées par les élèves du collège des jésuites, qui faisaient du théâtre, limité au répertoire classique, un élément de leur pédagogie. Les pièces et vaudevilles de Castaing représentés au sein de la loge de Saint-Louis-des-Cœurs-Zélés sont réservés à un groupe choisi de personnes. C'est précisément à l'instigation de Castaing qu'est construite en 1773 dans l'ancien Palais de justice une salle de comédie. Le répertoire qui y est joué nous est mal connu, mis à part diverses pièces de Castaing, donc essentiellement des vaudevilles et comédies et, en 1783, un opéra de Grétry.

Pendant la Révolution, et longtemps encore après, les représentations théâtrales sont prétexte à des opérations de charité; une partie du prix des entrées est reversée aux pauvres. En 1811, on donne même une version en espagnol du *Mahomet* de Voltaire, au profit de prisonniers espagnols.

#### CHAPITRE III

#### LE MONDE DE L'IMPRIMÉ

L'imprimerie. — Comme tous leurs confrères provinciaux au XVIII<sup>e</sup> siècle, les imprimeurs alençonnais se heurtent à un obstacle incontournable, la censure, imposée par un pouvoir royal soucieux de contrôler strictement la vie intellectuelle. Depuis 1704, le nombre des ateliers autorisés à Alençon est de deux, tenus en main par une véritable dynastie d'« imprimeurs du roi », les Malassis. Jusque dans les années 1770, les divers membres de la famille Malassis, qui compte parmi les plus en vue de la cité, se conforment aux strictes réglementations du métier et limitent leur production aux publications officielles commandées par les diverses administrations et institutions locales.

La situation change avec Jean-Zacharie Malassis, reçu imprimeur du roi le 19 février 1770, qui, doté d'une forte personnalité et d'un esprit d'indépendance certain, se livre, outre la production officielle, à la publication d'ouvrages clandestins à caractère politique; en particulier le *Procès... contre la Chalotais...*, pour lequel il est embastillé en mai 1771, et l'*Histoire secrète de la cour de Berlin* et autres libelles attribués à Mirabeau. Devenu imprimeur officiel des administrations révolutionnaires. J.-Z. Malassis dit le Jeune poursuit sa carrière bien au-delà de la Révolution, jusqu'en 1818.

La Révolution ayant aboli la restriction du nombre des ateliers, on assiste à l'ouverture de nouvelles officines, dont certaines n'ont qu'une durée éphémère, comme celles de Jean-Baptiste Malassis, fils du Jeune (1791-an VIII), et d'André-Léonard Jouanne (an IV-an VIII). En revanche, l'atelier de François-Charles Malassis de la Cussonnière (1791-1813), auquel succède son fils Marie-Joseph Malassis-Cussonnière (1813-1833), est plus durable. La famille Malassis a su garder son emprise sur l'imprimerie alençonnaise.

Un type nouveau de production sort désormais des ateliers: la presse, qui avait fait de timides débuts alençonnais en 1788, avec les Affiches, annonces et avis divers de la province du Perche, imprimés chez Malassis le Jeune. C'est également ce dernier qui publie l'unique journal paru à Alençon sous la Révolution, le Journal pour le département d'Alençon (1790-1791). Mais le seul journal qui ait paru régulièrement et durablement est celui que rédige entièrement de sa main le bibliothécaire Louis Dubois, ami de Saint-Simon; de 1807 à 1814 paraît chaque dimanche le Journal du département de l'Orne, in-8° de huit pages, qui fait une large part aux critiques et aux nouvelles littéraires.

La diffusion commerciale du livre. — A la fin de l'Ancien Régime, la ville d'Alençon compte trois libraires: Jean-Zacharie Malassis (les Malassis sont traditionnellement imprimeurs et libraires), chez qui l'on trouve des ouvrages de littérature, François Barat, qui propose des ouvrages de bibliothèque bleue et des almanachs, et André Jouanne, établi à l'intérieur même de l'église Notre-Dame, qui vend livres et images de piété.

Sous la Révolution se multiplient les boutiques de libraires: outre J.-Z. Malassis et F. Barat, Nicolas Lepernay vend des livres de « librairie ancienne et moderne » et Louise Langlois-Lafontaine, libraire-relieur, des livres de piété. Il existe, de plus, deux cabinets de lecture tenus par F.-B. Bonvoust et le graveur Godard.

#### TROISIEME PARTIE

#### LA VIE PRIVÉE: PRATIQUES ET COUTUMES CULTURELLES

Recevoir et visiter. — Dîners et soirées privées sont l'occasion, très régulièrement, de jeux de cartes, charades, devinettes et autres, et, peut-être plus exceptionnellement, de concerts, lectures collectives, saynètes et autres activités à caractère culturel.

Culture et cadre de vie. — L'analyse statistique des 1 357 inventaires après décès dépouillés, effectuée par ordinateur, permet de déceler, chez les différentes catégories de la population, dans des intérieurs révélant le plus total dénuement ou le plus grand luxe, la présence d'objets de piété, estampes, tableaux ou instruments de musique.

Lecture et écriture. — L'analyse statistique des mêmes inventaires fournit la matière à une étude générale des pratiques de lecture, que complètent de nombreux exemples de cas individuels et portraits de possesseurs de bibliothèques, ainsi que l'analyse de notes et impressions de lectures laissées par quelques lecteurs alençonnais.

Enfin, un certain nombre d'ouvrages sont dus à la plume d'Alençonnais à l'époque étudiée.

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES

Éléments de la correspondance Bellanger. — Planches à tracer des loges maçonniques. — Interrogatoire de Jean-Zacharie Malassis (8 mai 1771). — Exemples d'inventaires après décès.

#### ANNEXES

Arbres généalogiques. — Listes de membres des diverses sociétés. — Tableaux statistiques concernant le recrutement de ces sociétés.